

COLLECTION
le travail et la
rémunération

RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS

État et évolution comparés

2000

Faits saillants



COMPARAISON DE L'ISQ ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- ❑ Le rapport *Rémunération des salariés : état et évolution comparés* de l'ISQ porte sur la comparaison de la rémunération globale des salariés syndiqués de l'administration québécoise avec celle des autres salariés du marché du travail québécois.
- ❑ L'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
- ❑ Les autres salariés québécois sont employés dans le secteur privé, dans les administrations fédérale et municipale, dans les universités et dans les entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement au Québec.
- ❑ Ils peuvent être syndiqués ou non syndiqués. La comparaison est également effectuée selon le facteur de la syndicalisation.
- ❑ La rémunération globale comprend trois composantes principales : les salaires, les avantages sociaux et les heures de travail. Ces dernières sont obtenues en déduisant les heures chômées payées du nombre d'heures régulières. La rémunération variable n'est pas comprise dans le calcul de la rémunération globale.
- ❑ Les résultats de la rémunération globale sont obtenus à partir de la méthode des déboursés qui fournit les coûts de l'employeur pour une année donnée.
- ❑ La comparaison est effectuée à partir des salaires de 2000 et porte sur les établissements de 200 employés et plus. Dans le cas des municipalités, elle considère celles de 25 000 habitants et plus qui comptent généralement 200 employés et plus.
- ❑ L'examen de 61 emplois repères répartis dans cinq catégories d'emplois permet de prendre en compte près d'un salarié de l'administration québécoise sur cinq. Une part importante des autres salariés de l'administration québécoise occupent des emplois n'ayant pas de point de comparaison directe sur le marché du travail québécois, comme les infirmières et les enseignants.

Le marché du travail au Québec et les grands secteurs de comparaison

Administration québécoise

- Fonction publique
 - Ministères
 - Organismes gouvernementaux³
 - Fonds spéciaux
- Éducation
 - Commissions scolaires
 - Cégeps
- Santé et services sociaux
 - Régies régionales de la santé et des services sociaux
 - Centres hospitaliers
 - Centres d'hébergement (CHSLD)
 - Centres de réadaptation
 - Centres locaux de services communautaires
 - Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse

Autres salariés québécois (ASQ)¹

Secteur privé²

- Mines
- Manufacturier
- Transport et entreposage
- Communications
- Commerce de gros et de détail
- Finance, assurances et immobilier
- Services aux entreprises
- Hébergement et restauration
- Autres services

Secteur « autre public »

- Entreprises provinciales (sociétés d'État et autres)
- Administration fédérale au Québec
- Entreprises fédérales au Québec
- Universités
- Administrations municipales⁴
- Entreprises locales

1. Pour la comparaison, la rémunération des autres salariés québécois et celle du secteur privé sont également analysées selon que les salariés sont syndiqués ou non.
2. Sont exclus : l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.
3. Ne comprend pas les organismes gouvernementaux à caractère industriel et commercial.
4. Comprend les communautés urbaines.

ÉCARTS SALARIAUX ET DE RÉMUNÉRATION GLOBALE

SALAIRE : RETARD DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE FACE À TOUS LES SECTEURS


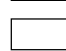

- ❑ Le salaire des employés de l'administration québécoise est en retard de 8,4 % par rapport à celui de l'ensemble des autres salariés québécois.
- ❑ L'administration québécoise connaît un retard de 9 % vis-à-vis du secteur privé et de 7,6 % face au secteur « autre public ».
- ❑ Les retards les plus importants sont constatés par rapport aux municipalités de 25 000 habitants et plus (- 14,4 %) et aux salariés syndiqués du secteur privé (- 13,1 %).

RÉMUNÉRATION GLOBALE : RETARD VIS-À-VIS DE LA PLUPART DES SECTEURS

- ❑ L'administration québécoise affiche un retard de 6 % face à l'ensemble des autres salariés québécois pour la rémunération globale. Un retard est également noté par rapport au secteur « autre public » et à ses composantes alors que la parité est observée avec le secteur privé.
- ❑ Les employés de l'administration québécoise sont en retard face aux syndiqués de l'ensemble du marché du travail et des syndiqués du secteur privé (- 10,4 %).
- ❑ À l'inverse, ils sont en avance sur les non-syndiqués du secteur privé. Ils sont toutefois à parité avec l'ensemble des autres salariés québécois non syndiqués.

Comparaison de la rémunération, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (écarts en %)

	Salaire	Rémunération globale
Autres salariés québécois	- 8,4	- 6,0
Autres salariés québécois syndiqués	- 10,1	- 10,4
Autres salariés québécois non syndiqués	- 4,4	=
Privé	- 9,0	=
Privé syndiqué	- 13,1	- 10,4
Privé non syndiqué	- 4,7	4,5
« Autre public »	- 7,6	- 10,5
Administration municipale	- 14,4	- 24,3
« Entreprises publiques »	- 9,9	- 13,1
Universitaire	- 0,8	- 3,2
Administration fédérale	- 1,3	- 0,3

-  Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
-  Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
-  Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise




COMPARAISON SELON LES EMPLOIS ET LES CATÉGORIES

RETARD DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE POUR PLUSIEURS EMPLOIS

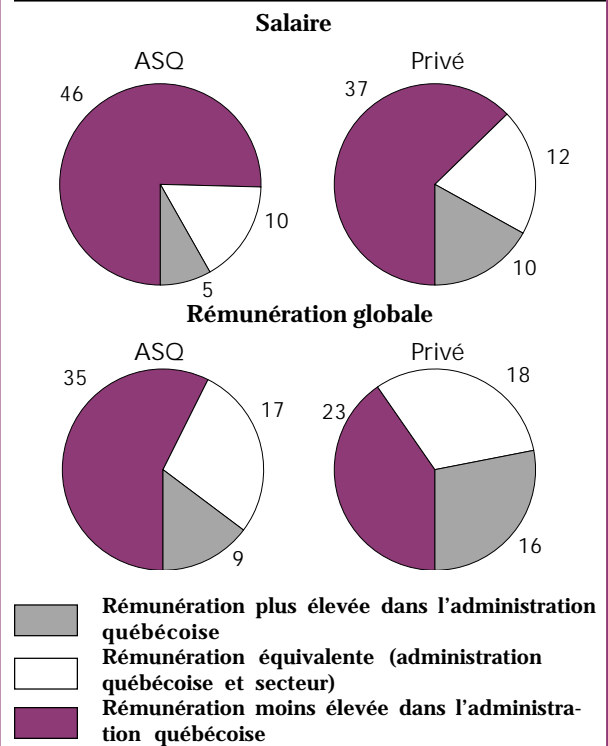
- ❑ Les trois quarts des emplois et des effectifs affichent un retard salarial de l'administration québécoise face aux autres salariés québécois.
- ❑ L'administration québécoise accuse un retard salarial vis-à-vis du secteur privé pour environ les deux tiers des emplois et des effectifs.
- ❑ Pour ce qui est de la rémunération globale, près de 60 % des emplois et des effectifs montrent un retard de l'administration québécoise face à l'ensemble des autres salariés québécois.
- ❑ Par rapport au secteur privé, plus de 40 % des emplois et des effectifs affichent un retard de l'administration québécoise pour la rémunération globale.

Comparaison de la rémunération selon les catégories d'emplois (écarts en %)

	ASQ		Privé	
	Salaire	Rémun. globale	Salaire	Rémun. globale
Professionnels	=	3,8	=	10,2
Techniciens	- 9,1	- 3,0	- 11,4	=
Employés de bureau	- 11,3	- 9,9	- 11,8	=
Employés de service	=	=	=	=
Ouvriers	- 33,2	- 30,2	- 39,5	- 31,7

	Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
	Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
	Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

Répartition des emplois selon le statut de comparaison (nombre d'emplois)



CATÉGORIES D'EMPLOIS : PEU D'AVANCES

- ❑ Les catégories des techniciens, des employés de bureau et des ouvriers de l'administration québécoise montrent un retard salarial par rapport aux autres salariés québécois et au secteur privé. Les professionnels et les employés de service sont à parité dans les deux secteurs sur le plan des salaires.
- ❑ Pour la rémunération globale, la catégorie des professionnels est la seule qui affiche une avance de l'administration québécoise face aux autres salariés québécois. Les autres catégories montrent un retard de l'administration québécoise ou la parité des deux secteurs.

ÉCHELLES SALARIALES

MAXIMUMS NORMAUX DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE EN RETARD

- ❑ Les maximums normaux des échelles salariales de l'administration québécoise sont moins élevés que ceux de l'ensemble des autres salariés québécois pour les trois catégories d'emplois considérées; cela révèle un potentiel salarial inférieur.
- ❑ Les salariés de l'administration québécoise occupent la plupart du temps une position plus avancée dans leur échelle salariale. C'est pourquoi l'administration québécoise affiche souvent une meilleure situation dans la comparaison des salaires que dans celle des maximums normaux.
- ❑ Selon les catégories d'emplois, les retards des maximums normaux varient de 3,5 % à 16,9 % face aux autres salariés québécois; ils vont de 5 % à 23,1 % vis-à-vis du secteur privé.
- ❑ Près de la moitié des salariés du secteur privé rémunérés selon une échelle bénéficient d'un maximum au mérite; cette proportion s'élève à 59 % chez les professionnels. Dans les autres secteurs, ce pourcentage est généralement moins élevé.
- ❑ Les maximums normaux de l'administration québécoise sont en retard vis-à-vis de tous les secteurs chez les employés de bureau. Pour les deux autres catégories considérées, le statut de retard est le plus souvent observé.
- ❑ Les salariés de l'administration québécoise ne sont pas rémunérés selon des échelles salariales avec des maximums au mérite.

Comparaison des échelles salariales

	Administration québécoise		Autres salariés québécois			Secteur privé		
	Maximum normal ¹	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle
	\$	%	\$	%	%	\$	%	%
Professionnels	60 274	85,2	62 370	- 3,5	72,8	63 303	- 5,0	72,1
Techniciens	42 057	90,0	46 906	- 11,5	74,6	48 765	- 15,9	74,2
Employés de bureau	29 877	96,8	34 921	- 16,9	83,2	36 736	- 23,1	75,2

1. Les maximums normaux correspondent à la moyenne de ceux de l'ensemble des emplois utilisables dans la comparaison des échelles.

AVANTAGES SOCIAUX ET HEURES DE TRAVAIL

Déboursés pour les principaux regroupements d'avantages sociaux et le temps chômé payé (en % du salaire)

	Régimes de retraite	Assurances	Temps chômé payé	Total des déboursés
Administration québécoise	4,0	2,3	16,0	35,6
Autres salariés québécois	4,3	3,6	14,4	33,8
Autres salariés québécois syndiqués	5,6	3,8	15,2	36,1
Autres salariés québécois non syndiqués	2,9	3,9	13,5	31,7
Privé	3,2	3,8	13,6	32,0
Privé syndiqué	3,8	4,1	14,4	33,3
Privé non syndiqué	2,7	3,9	13,2	31,3
« Autre public »	7,3	3,8	16,7	39,6
Administration municipale	7,3	4,3	17,3	41,9
« Entreprises publiques »	6,5	3,0	17,1	38,2
Universitaire	3,7	4,1	16,6	35,8
Administration fédérale	10,8	4,3	15,9	41,9

Déboursés plus élevés dans l'administration québécoise
 Déboursés équivalents (administration québécoise et secteur)
 Déboursés moins élevés dans l'administration québécoise

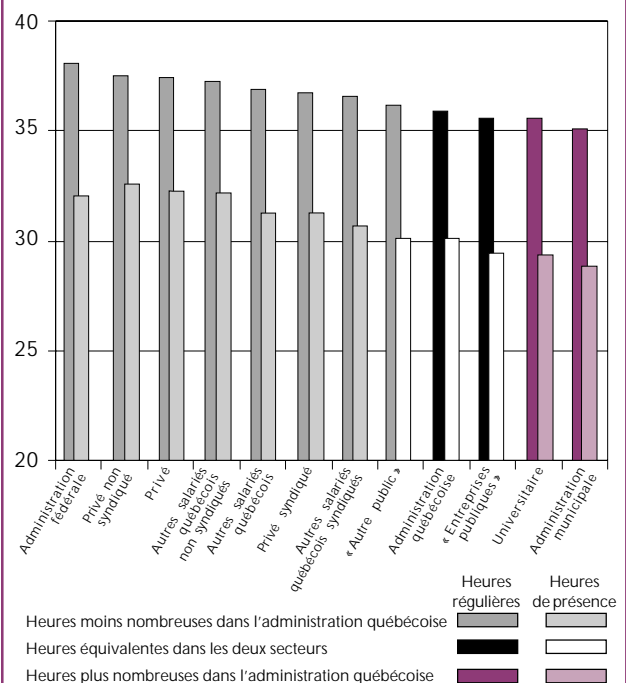
SEMAINE DE TRAVAIL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE PLUS COURTE QUE CELLE DE L'ENSEMBLE DES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- ❑ Les salariés de l'administration québécoise ont une semaine régulière de travail plus courte que celle des employés de l'administration fédérale ainsi que du secteur privé tant syndiqué que non syndiqué. La situation est la même pour les heures de présence au travail.
- ❑ C'est dans l'administration fédérale que les heures régulières sont les plus nombreuses alors que la semaine la plus courte est dans l'administration municipale.
- ❑ Quant au nombre d'heures de présence au travail, le plus élevé se retrouve dans le secteur privé non syndiqué alors que le plus faible est dans l'administration municipale.

COÛTS TOTAUX SUPÉRIEURS À CEUX DE L'ENSEMBLE DES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- ❑ Le total des coûts des avantages sociaux et du temps chômé payé de l'administration québécoise (35,6 % du salaire) est supérieur à celui du secteur privé, mais inférieur à ceux du secteur « autre public » et de ses composantes.
- ❑ Le coût des régimes de retraite de l'administration québécoise est similaire à celui de l'ensemble des autres salariés québécois.
- ❑ Pour l'ensemble des régimes d'assurance, l'administration québécoise dépense moins que tous les secteurs comparés, à l'exception du secteur « entreprises publiques » avec lequel les coûts sont à parité.
- ❑ Le temps chômé payé coûte plus cher dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois de même que dans le secteur privé et l'administration fédérale. Cependant, le coût est inférieur à celui de l'administration municipale et des secteurs « autre public » et universitaire.

Heures hebdomadaires de travail



ÉVOLUTION DE LA COMPARAISON

SITUATION DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE STABLE FACE À L'ENSEMBLE DES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- La situation de l'administration québécoise est demeurée stable entre 1999 et 2000 face à l'ensemble des autres salariés québécois. Ce constat est valable tant pour le salaire que pour la rémunération globale.
- Dans la comparaison avec les différents secteurs, aucun affaiblissement n'est noté.
- L'amélioration la plus importante est observée par rapport à l'administration municipale (3,8 points de % pour le salaire et 4,9 points de % sur le plan de la rémunération globale).
- L'administration québécoise connaît aussi une amélioration de sa situation comparative vis-à-vis du secteur universitaire et de l'administration fédérale; les différences entre les écarts de 1999 et ceux de 2000 sont toutefois moins marquées.

Comparaison des écarts de rémunération de 1999 et 2000, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (en points de %)

	Secteurs					
	ASQ	Privé	Adm. municipale	Universitaire	« Entreprises publiques »	Adm. fédérale
Salaire						
Écart 2000 – écart 1999	0,9	1,8	4,1	0,4	- 0,1	0,9
Effet structure ¹	0,1	0,1	0,3	0,0*	0,2	0,0*
Effet emploi ²	0,2*	0,2*	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*
Écart rém. 2000 – écart rém. 1999 ³	0,6	1,5	3,8	0,4	- 0,3	0,9
Rémunération globale						
Écart 2000 – écart 1999	0,1	0,0	5,1	0,3	0,5	1,1
Effet structure ¹	0,1	0,2	0,2	0,0*	0,2	0,0*
Effet emploi ²	0,0*	- 0,6*	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*
Écart rém. 2000 – écart rém. 1999 ³	0,0	0,4	4,9	0,3	0,3	1,1

Amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise

Stabilité de la situation comparative de l'administration québécoise

* Effet non significatif

1. Effet de la variation de la structure d'effectifs de l'administration québécoise entre 1999 et 2000.

2. Effet de la nouvelle approche de sélection des emplois dans les établissements en 2000.

3. Composante principale de la différence des écarts; traduit l'évolution de la rémunération de l'administration québécoise comparativement à celle du marché entre 1999 et 2000.

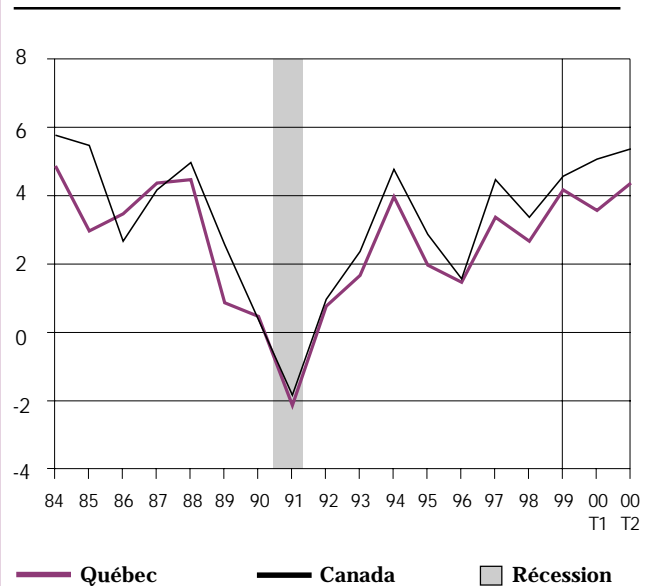
LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE SE POUR-SUIT

- ❑ Au premier semestre de 2000, le produit intérieur brut (PIB) du Québec augmente de 3,9 %, un rythme comparable à celui de 1999 (4,1 %).
- ❑ Les investissements des entreprises contribuent fortement à cette croissance. Ils augmentent de 14,5 % au premier semestre de 2000.
- ❑ En raison du ralentissement amorcé aux États-Unis, les prévisionnistes s'attendent à ce que la croissance économique se poursuive en 2001, mais à un rythme moindre.

LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES ET LA CONSOMMATION MÈNENT LA CROISSANCE

- ❑ Les investissements constituent un élément majeur de la croissance du PIB du Québec en l'an 2000. L'augmentation provient surtout des investissements des entreprises en machines et matériel (24,3 %). Selon les analystes, la croissance des investissements devrait se poursuivre de façon plus modérée l'an prochain.
- ❑ La consommation augmente de 3,4 % en 1999, contribuant davantage à la croissance économique qu'en 1998. La tendance se poursuit en l'an 2000 avec une augmentation de 3,7 % au premier semestre. Malgré les baisses d'impôt annoncées, les analystes s'attendent à un ralentissement de la croissance de la consommation l'an prochain en raison d'un rythme plus faible de création d'emplois.
- ❑ La croissance des dépenses publiques est de plus en plus forte, mais demeure inférieure à celle de l'ensemble du PIB.
- ❑ Au premier semestre de l'an 2000, le commerce extérieur ralentit la croissance du PIB. Les exportations augmentent à un rythme semblable à celui de 1999 alors qu'il y a accélération de la croissance des importations, stimulées par la demande intérieure.

Croissance réelle du PIB¹, au Québec et au Canada, de 1984 à 2000² (en %)



1. Au prix du marché, base 1992.

2. Taux de croissance exprimés en fonction des trimestres correspondants de l'année précédente.

Croissance réelle des principaux éléments du PIB¹, au Québec, en 1999, 2000 et prévisions pour 2000 et 2001 (en %)

	1999	2000		Prévisions
		T1	T2	
Consommation	3,4	3,8	3,6	2000 : 3,2 à 3,5 2001 : 2,6 à 3,2
Investissements privés et publics	10,8	15,2	12,8	2000 : 13,3 2001 : 6,8
Dépenses publiques courantes en biens et services	1,7	1,9	2,1	2000 : 2,3 à 2,6 2001 : 2,8
Exportations	9,6	8,0	11,5	..
Importations	9,5	14,6	13,8	..

1. Taux de croissance réelle calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

.. Données non disponibles.

LÉGÈRE HAUSSE DES PRIX ET DES TAUX D'INTÉRÊT

- ❑ La croissance de l'IPC au Québec, qui se situait à 1,5 % en 1999, s'élève à 2,3 % pour les neuf premiers mois de 2000. Les coûts de l'énergie expliquent cette hausse. Ainsi, l'indice d'ensemble sans l'énergie augmente de 1,3 %. Selon les analystes, le taux d'inflation en 2001 se situerait entre 2 % et 2,7 %.
- ❑ Après avoir atteint un niveau historiquement bas en 1997, les taux d'intérêt à court terme augmentent en 1998 et demeurent stables en 1999. En 2000, la tendance est à la hausse avec 5,1 % au premier trimestre et 5,6 % aux deuxième et troisième trimestres.
- ❑ En 1999, le dollar canadien se situe à 67,3 cents américains, soit un niveau semblable à celui de 1998. Il grimpe à 67,9 cents pour les neuf premiers mois de 2000. Une tendance à la baisse est toutefois notée d'un trimestre à l'autre.
- ❑ Bien qu'il y ait peu de pressions inflationnistes, les analystes prévoient une légère hausse des taux d'in-

térêt l'an prochain en raison de la croissance actuelle au Canada et d'autres resserrements de la politique monétaire anticipés aux États-Unis. Quant au dollar canadien, il s'accroîtrait légèrement.

Indicateurs monétaires du Québec, en 1999, 2000 et prévisions pour 2000 et 2001

	1999	2000			Prévisions
		T1	T2	T3	
IPC (1992 = 100)¹	1,5	2,3	2,2	2,5	2000 : 2,4 à 2,5 2001 : 2,0 à 2,7
Taux d'intérêt (en %, bons du trésor à trois mois)	4,7	5,1	5,6	5,6	2000 : 5,5 à 5,8 2001 : 5,5 à 6,0
Taux de change (haud en cents américains)	67,3	68,8	67,6	67,5	2000 : 67,9 à 69,0 2001 : 68,3 à 72,0

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente (1992 = 100).

MARCHÉ DU TRAVAIL

RYTHME SOUTENU DE CRÉATION D'EMPLOIS ET BAISSÉ DU TAUX DE CHÔMAGE

- ❑ La création d'emplois se fait à un rythme soutenu depuis 1998. La croissance est de 2,7 % en 1998, 2,3 % en 1999 et 2,9 % pour les trois premiers trimestres de 2000.
- ❑ Les travailleurs âgés de 45 à 64 ans bénéficient le plus de la création d'emplois en 2000. Pour leur part, les femmes obtiennent davantage d'emplois à temps plein que les hommes.
- ❑ La croissance soutenue de l'emploi influence à la baisse l'évolution du taux de chômage. Pour les neuf premiers mois de 2000, le taux de chômage se situe à 8,5 %, son plus bas niveau depuis 1975.
- ❑ Le rapport emploi/population s'accroît de nouveau, passant de 56,1 % en 1998 à 58 % pour l'ensemble des trois premiers trimestres de 2000. Le taux d'emploi est en progression constante depuis 1996; le niveau atteint en 2000 est d'ailleurs plus élevé que le maximum noté pour la période de 1987 à 1999.

- ❑ Pour 2001, les analystes prévoient un ralentissement de la création d'emplois et un léger repli du taux de chômage.

Marché du travail au Québec, en 1999, 2000 et prévisions pour 2000 et 2001 (en %)

	1999	2000			Prévisions
		T1	T2	T3	
Emploi¹	2,3	3,1	3,2	2,6	2000 : 2,5 à 2,7 2001 : 0,9 à 2,0
Population active¹	1,1	1,5	1,9	1,6
Taux de chômage	9,3	8,4	8,6	8,5	2000 : 8,3 à 8,5 2001 : 7,7 à 8,6
Rapport emploi/population²	57,0	57,9	58,1	58,0

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

2. Nombre de personnes en emploi par rapport à la population de 15 ans et plus.

.. Données non disponibles.

MAINTIEN DE POUVOIR D'ACHAT CHEZ LES SYNDIQUÉS EN 2000

- La croissance des échelles salariales de l'ensemble des salariés syndiqués québécois indique un maintien de pouvoir d'achat en 2000. Ce maintien est attribuable aux salariés de l'administration québécoise qui comptent pour 87,2 % de l'ensemble des salariés syndiqués dont la croissance salariale est supérieure au taux d'inflation.
- À l'exception des salariés de l'administration québécoise, les salariés de tous les autres secteurs étudiés connaissent des pertes de pouvoir d'achat cette année. Celles-ci vont de 0,1 % dans le secteur universitaire à 1 % dans le secteur municipal.

Croissance salariale en vigueur en 2000 pour les salariés syndiqués au Québec¹ (en %)

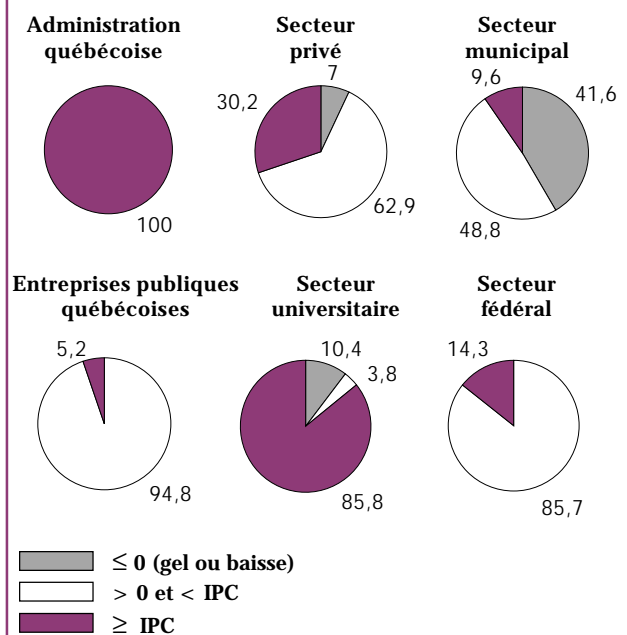
	Nominale	Réelle
Ensemble des salariés québécois syndiqués	2,3	0,0
Administration québécoise	2,5	0,2
Privé	2,1	- 0,2
Municipal²	1,3	- 1,0
Entreprises publiques québécoises	1,9	- 0,4
Universitaire	2,2	- 0,1
Fédéral²	2,1	- 0,2

1. Données préliminaires : trois premiers trimestres de 2000.
2. Les secteurs municipal et fédéral comprennent les administrations et les entreprises.

AUGMENTATIONS SALARIALES SOUVENT INFÉRIEURES AU TAUX D'INFLATION

- Tous les salariés de l'administration québécoise profitent d'augmentations salariales supérieures à la croissance de l'IPC en 2000.
- Dans presque tous les secteurs autres que l'administration québécoise, les augmentations les plus fréquentes se situent entre 0 % et le taux d'inflation, la seule exception étant le secteur universitaire. Les proportions de salariés recevant des augmentations salariales à l'intérieur de ces bornes vont de 48,8 % dans le secteur municipal à 94,8 % dans le secteur des entreprises publiques québécoises.
- Près de 4 % de l'ensemble des salariés syndiqués subissent un gel ou une baisse de salaire. C'est dans le secteur municipal que se retrouve la plus forte proportion de salariés syndiqués visés par de telles tentes (41,6 %).

Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2000¹ (en %)



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données au troisième trimestre de 2000.

ENTENTES DERNIÈREMENT SIGNÉES À LA BAISSÉ

- ❑ Les dernières ententes signées donnent une indication de l'évolution salariale à venir. Dans l'ensemble, les salariés couverts par des conventions collectives signées au cours des trois premiers trimestres de 2000 bénéficieront d'une augmentation annuelle moyenne de 1,7 % pour la durée de leur convention. Cette hausse est moins élevée que celle offerte dans les ententes de 1999, alors qu'une croissance moyenne de 2,5 % était observée.
- ❑ Les données disponibles permettent d'analyser plus précisément trois secteurs, soit le privé, le municipal et le fédéral. Les taux de croissance consentis dans les conventions signées en 2000 sont plus généreux que dans celles de 1999 pour les salariés de deux de ces secteurs, soit les secteurs privé et municipal.
- ❑ La plupart des salariés couverts par des ententes signées en 2000 (97,4 %) reçoivent des augmentations de salaire égales ou supérieures à 1,5 %. Cette proportion est de 83,4 % lorsque les salariés de l'administration québécoise ne sont pas considérés dans le calcul. Le pourcentage observé en 1999 était plus élevé, soit 90,3 % pour les ententes nouvellement signées couvrant uniquement les salariés autres que ceux de l'administration québécoise.

PERSPECTIVES SIMILAIRES EN 2000 ET 2001

- ❑ Selon les perspectives salariales établies par l'Institut, les taux d'augmentation salariale moyens projetés pour l'ensemble des salariés québécois seraient de 2,4 % en 2000 et de 2,5 % en 2001.
- ❑ Les salariés québécois syndiqués verraient leurs échelles salariales s'accroître de 2,3 % en 2000 et de 2,5 % en 2001.
- ❑ Parmi les salariés syndiqués, ceux de l'administration québécoise bénéficieraient des hausses les plus élevées pour les deux années (soit 2,5 %).
- ❑ Les salariés non syndiqués du secteur privé recevraient des augmentations moyennes à leurs échelles salariales plus importantes que celles de leurs homologues syndiqués.
- ❑ Compte tenu des prévisions d'inflation, l'ensemble des salariés québécois devraient connaître un léger gain de pouvoir d'achat en 2001.

Perspectives salariales pour 2000 et 2001¹
(en %)

	2000	2001
Ensemble des salariés	2,4	2,5
Syndiqués	2,3	2,5
Administration québécoise	2,5	2,5
Privé	2,1	2,3
Municipal	1,3	2,4
Entreprises publiques québécoises	1,9	2,0
Universitaire	2,2	.. ²
Fédéral	2,1	2,4
Non-syndiqués (privé)	2,2 à 2,6	2,3 à 2,6

1. Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.
2. Les données ne permettent pas d'établir une perspective salariale.

« L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.

Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.

Ce rapport présente les constats de l'ISQ sur la rémunération des salariés. La première partie compare les salaires, les avantages sociaux et la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec ceux des autres salariés québécois des différents secteurs du marché du travail (privé, municipal, « entreprises publiques », universitaire et fédéral). Elle fait également le point sur l'évolution des écarts de rémunération. La deuxième partie présente les tendances salariales pour l'administration québécoise et les divers secteurs de l'économie. Elle étudie le pouvoir d'achat des travailleurs et analyse les contextes économique et du marché du travail dans lesquels évolue la rémunération. De plus, elle rend compte des prévisions économiques et donne les perspectives salariales de l'Institut pour 2000 et 2001.

Avec les informations diffusées dans le cadre de ce rapport, les décideurs du Québec sont assurés de pouvoir compter sur des données et analyses facilitant leur prise de décision en matière de rémunération.

L'édition 2000 du rapport *Rémunération des salariés : état et évolution comparés* est disponible aux Publications du Québec et à l'Institut de la statistique du Québec, au prix de 37,95 \$ plus taxe.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Quatrième trimestre 2000
ISBN 2-550-36788-X
ISBN 2-551-20432-1

© Gouvernement du Québec

Pour tout renseignement concernant le contenu du rapport, s'adresser à :

Direction du travail et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
10, rue Saint-Antoine Est
Bureau 11.70
Montréal (Québec)
H2Y 4A5

Téléphone : (514) 876-4384

Télécopieur : (514) 876-1767

Site WEB : www.stat.gouv.qc.ca



Institut de
la statistique
du Québec